

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2441 Société : R.D.M 153910

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ADOUAXE EL HASSADE

Date de naissance : 5/4/1956

Adresse : 53 Rue Taziut Deb Tazi

Tél. : 06 61 63 58 19 Total des frais engagés : 1774,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur AMAR Ismaïl Jacques
MÉDECIN
9, Rue Maârakef Ouhoud
Tél: 05 22 22 27 66 - Casablanca

Cachet du médecin :

Date de consultation : 23/02/23

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Ag U Polysy q

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

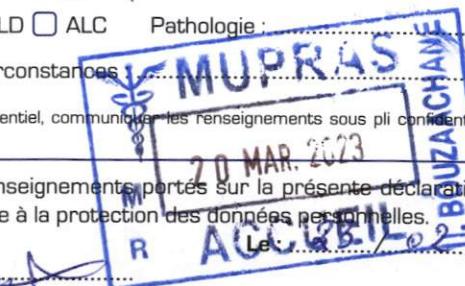
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 20 MAR 2023 Le : 21/02/23

Signature de l'adhérent(e) : J. A. B. A. 21/02/23



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/02/23	G2		05	<p style="text-align: right;">Docteur AMAR UROLOGIE 1, Rue Maarakat Ouhoud Tél: 0522222766 - Casablanca</p> 

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien et du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE IBN HAYANE TOUGARI LAGHRARI ABDESS quée Badr - Bourgogne - S Tél 0522 26 11 11 ICE : 6015 11 11 11	04/03/23	1,584,90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	09.03.23	(B 180 + 18) = 250.00	250.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESSES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

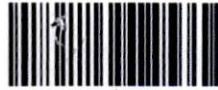
DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



INPE : 090002445

REANIMATION MEDICO-CHIRURGICALE / CHIRURGIE VISCERALE / COELIO CHIRURGIE
 NEURO-CHIRURGIE / CHIRURGIE VASCULAIRE / CHIRURGIE GYNECOLOGIQUE
 CHIRURGIE UROLOGIQUE - LITHO TRYPSIE / CHIRURGIE OTO-RHINO - LARYNGOLOGIQUE
 CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE / CHIRURGIE OPHTALMOLOGIQUE
 CHIRURGIE TRAUMATOLOGIQUE ET ORTHOPEDIQUE
 CHIRURGIE PLASTIQUE-REPARATRICE

DOCTEUR : CASABLANCA Le :

D'AMAR

UL
PHARMACIE IBN HAYANE
ZOUGARI LAGHRARI ABDESLAM
Mosquée Badr - Bourgogne - Casablanca
Tél: 0522 26 40 21
ICE : 001547302000067

04/03/2023

Mf ADOUANE EL Hassane

29,00x6



Afrik

q TRIAXON Ee



(6J) 005/03/2023

86,80 x 2

1 myl j m

(6J) 005/03/2023

center my lime 160g



(2J)

38,50

1 myl j

Maltofen 200g

URGENCES 24/24

LOT: S-13-3
PER: 11-2024
PPV: 239,00DH

LOT: S-09-3
PER: 09-2024
PPV: 239,00DH

LOT: S-13-3
PER: 11-2024
PPV: 239,00DH

LOT: S-09-3
PER: 09-2024
PPV: 239,00DH

LOT: S-09-3
PER: 09-2024
PPV: 239,00DH

LOT: S-09-3
PER: 09-2024
PPV: 239,00DH

Llorente

Soluté Injectable 4 ml

LOT 443 EXP 08/24
PPV 26DH20

Llorente

Soluté Injectable 4 ml

LOT 443 EXP 08/24
PPV 26DH20

38,5°



INPE : 090002445

REANIMATION MEDICO-CHIRURGICALE / CHIRURGIE VISCERALE / COELIO CHIRURGIE
 NEURO-CHIRURGIE / CHIRURGIE VASCULAIRE / CHIRURGIE GYNECOLOGIQUE
 CHIRURGIE UROLOGIQUE - LITHO TRYSIE / CHIRURGIE OTO-RHINO - LARYNGOLOGIQUE
 CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE / CHIRURGIE OPHTALMOLOGIQUE
 CHIRURGIE TRAUMATOLOGIQUE ET ORTHOPEDIQUE
 CHIRURGIE PLASTIQUE-REPARATRICE

DOCTEUR :

DAMAC

CASABLANCA Le :

04/03/2023

M^r ADOUANE el Hassan

**LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES ARMES**
55, Av. Moulay Hassan 1er - Casablanca
Tél : 0522 27 19 70/0522 27 86 57
Fax : 0522 26 02 47

Face le 7-03-2023

NFSR
CR

ADOUANE el



23C395

Labo ARMES le 09/03/23

Recus au le 7-03-2023

URGENCES 24/24

110 au Centre

A. ALAMI
Pharmacien Biologiste
Diplômé de la Faculté de Paris

H. LAZRAQ
Pharmacien Biologiste
Diplômé de la Faculté de Reims

Dossier ouvert le : 09/03/23



Monsieur ADOUANE EL HASSAN

Réf. : 23C395



Edition du : 09/03/23

Page : 1/1

Compte Rendu d'Analyses

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE (SYSMEX XS1000i)

				Normales	Antériorité
	NUMERATION GLOBULAIRE			(Homme Adulte)	
*	LEUCOCYTES	:	9 040	/ mm ³	4000 - 10000
*	HEMATIES	:	4,09	M / mm ³	4,5 - 5,8
*	HEMOGLOBINE	:	9,2	g/dl	13,5 - 17,5
*	HEMATOCRITE	:	29,4	%	40 - 50
	CONSTANTES ERYTHROCYTAIRES				
*	VGM (Volume Globulaire Moyen)	:	71,9	fl	82 - 98
*	TCMH (Charge)	:	22,5	pg	27 - 32
*	CGMH (Concentration)	:	31,3	g/dl	32 - 36
	FORMULE LEUCOCYTAIRE				
	P. NEUTROPHILES	:	57,7	% soit 5 216 / mm ³	1800 - 7500
	LYMPHOCYTES	:	29,1	% soit 2 631 / mm ³	1500 - 4500
	MONOCYTES	:	8,7	% soit 786 / mm ³	< 1000
	P. EOSINOPHILES	:	4,4	% soit 398 / mm ³	40 - 800
	P. BASOPHILES	:	0,1	% soit 9 / mm ³	< 200

Observation : Anisocytose

*	PLAQUETTES	:	589	10 ³ /mm ³	150 - 400
---	------------	---	-----	----------------------------------	-----------

BIOCHIMIE SANGUINE (Cobas C 311)

*	PROTEINE C REACTIVE (CRP) (Technique Turbidimétrique)	:	7,0	mg/l	Normales < 6	Antériorité
---	--	---	-----	------	--------------	-------------

55. شارع مولاي الحسن الأول
الدار البيضاء 20070
55, Av. Moulay Hassan 1er
Casablanca 20070

Hicham LAZRAQ
Pharmacien Biologiste
LABORATOIRE ARMES



مختبر التحاليل و الأبحاث الطبية و العلمية
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES ARMES

A. ALAMI
Pharmacien Biologiste
Diplômé de la Faculté de Paris

H. LAZRAQ
Pharmacien Biologiste
Diplômé de la Faculté de Reims

Casablanca le 9 mars 2023

Monsieur ADOUANE EL HASSAN

FACTURE N°	1495
------------	------

Analyses :		
Numération formule sanguine -----	B	80
Protéine C réactive -----	B	100 Total : B 180
Prélèvements :		
Sang-----	Pc	1,5
TOTAL DOSSIER		250,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Deux Cent Cinquante Dirhams

LABORATOIRE D'ANALYSES
MEDICALES ARMES
55, Av. Moulay Hassan 1er - Casa
Tél. : 0522 27 19 70 - 0522 26 02 47
Fax : 0522 27 19 70 - 0522 26 02 47

55، شارع مولاي الحسن الأول
الدار البيضاء 20070
55, Av. Moulay Hassan 1er
Casablanca 20070